

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 18 décembre 2014

Le jeudi 18 décembre 2014 à 19h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 12 décembre, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, CAILLETON Thierry, Mm BERTRAND Olivier, DIOGO Jean. Mmes SALOMON Josiane, QUERON Séverine.

Absents excusés : Mme GIRAULT Stéphanie, MM. PANAR Michel, MEUNIER Jean-Michel

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du CR du dernier conseil municipal.

1-Acquisition de matériel de rangement :

Bernard Colin nous présente :

- le projet d'acquisition d'étagères pour l'atelier municipal. Le prix est de 1 200,00 € TTC (rangement de 4x1.2x5m) paiement en section d'investissement. Accord à l'unanimité.
- la proposition d'équipement pour les agents de la voirie : pantalons, blousons, chaussures, parkas, gants et polos, le tout en haute visibilité. Le devis est de 466,53€ TTC pour trois agents. Un flochage « Commune de Courcôme » sera demandé en sus gratuitement si possible. Cette dotation serait à renouveler tous les ans. Il conviendrait de prévoir une armoire à pharmacie pour le local technique, et une trousse à pharmacie pour les déplacements. Accord à l'unanimité pour les deux propositions.

2-Approbation du projet de réseau des chemins ruraux :

Ce dossier sera étudié lors du prochain conseil municipal.

3-Projet de révision de la carte communale :

Ce projet est motivé par plusieurs points :

- * le terrain de la future pépinière d'entreprise doit être classé en zone constructible.
- * La DDT souligne aussi qu'il faudrait combler les zones non constructibles au milieu du village.
- * Un projet de maison de retraite au cœur du village en collaboration avec la SAAD (Aide à domicile)
- * Un projet privé de résidence de retraite dans un hameau (environ 30 lots).

La révision aurait un coût estimé entre 15 000 à 25 000 €, mais la réalisation des différents projets, ainsi que d'autres à venir mérite que l'on fasse cette étude.

4-Questions diverses :

- Une date sera prévue pour la remise de la Médaille d'or des 30 ans de service de M. Duchiron.
- Vœux du maire prévus le dimanche 11 janvier à 11h00 et présentation des nouveaux arrivants.

- Révision du prix du gaz lors de la location de la salle socio-culturelle : Suite à une étude de Bernard Colin, il faudrait passer le prix de 3,00 à 3,50 € l'unité facturée (m3). Accord à l'unanimité.
- Ruines dans le village : des arrêtés de péril vont devoir être pris. La négociation suit son cours pour le bâtiment de M. Fouchet.
- COSEA : ouverture de chemins le long des bois ou autres afin de récupérer de la terre, un courrier sera fait à la CIAF afin de s'opposer à ce procédé.
- La commune a reçu un 2e prix du village fleuri, félicitations à toute l'équipe.
- Droit de préemption pour un bois : Depuis la nouvelle loi d'avenir agricole la commune a un droit de préemption lors de transactions de petites surfaces. Un courrier nous a été adressé dans ce cadre. Pas de préemption pour la mairie.
- Demande de subvention pour des élèves scolarisés par la chambre des métiers et par le collège de Villefagnan : Attendre l'élaboration du budget pour répondre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20h37.